

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHATEAUNEUF****DELIBERATION n°46/2014****OBJET : BUDGET COMMUNAL – DECISION MODIFICATIVE N°2**

Conseillers en exercice	: 23
Présents	: 20
Excusés	: 3
Pouvoirs	: 3
Votants	: 23

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2014

L'an deux mille quatorze, le mardi trente septembre, à vingt heures trente, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le vingt-deux septembre 2014, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Emmanuel DELMOTTE, Maire.

PRESENTS : Mesdames, Messieurs, Emile BEZZONE, Christian GORACCI, Martine LIPUMA, Laurence MARGAILLAN, Sylvie DAVILLER, Adjointes,
Mesdames, Messieurs : Jean-Marie BELLONE, Claudine NAVARRO, Hélène GARDET, Colette ZALMA, Christian FARALDI, Christine VAUTRIN, Olivia LEVINGSTON, Virginie CHABERT, Erwann LE NEGRATE, Grégory MARCUCCI, Jean-Louis MILLO, Annie BARBIER, Aline ZANI, Jean-François PIOVESANA, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES : Pierre BRANCATO qui a donné pouvoir à Emile BEZZONE, Jean-Pierre MAURIN qui a donné pouvoir à Christian GORACCI, Anne FONTANEZ-PEDERSEN qui a donné pouvoir à Aline ZANI.

SECRETAIRE DE SEANCE : Grégory MARCUCCI

Monsieur Christian GORACCI, Adjoint aux Finances, Rapporteur, expose au Conseil Municipal que dans le cadre de l'ajustement du budget primitif 2014, il y a lieu de procéder à des ajustements de crédits et des changements d'imputation.

Par conséquent, Monsieur l'Adjoint propose de procéder aux modifications présentées dans le tableau ci-après :

SECTION INVESTISSEMENT	DÉPENSES		RECETTES	
	Article et Opération	Sommes	Article et Opération	Sommes
Bornes incendie	2315-48	16.000		
Acquisition terrain	2111-247	1.300		
Garage-atelier municipaux TOURNIÉ	2313-43	10.000		
Construction gîtes ruraux, saisonniers, actifs	2313-64	10.000		
Dépenses imprévues	020	-37.300		
TOTAUX		0		

SECTION FONCTIONNEMENT	DÉPENSES		RECETTES	
	Article	Sommes	Article	Sommes
Fonds national péréquation FPIC	73925	5.132		
Subvention à la Caisse des Ecoles	657361	3.000		
Dépenses imprévues	022	-8.132		
TOTAUX		0		

Le Conseil Municipal, l'exposé de l'adjoint, rapporteur, entendu et après en avoir délibéré :

APPROUVE les modifications ci-dessus présentées

18 votes *POUR*

5 *ABSTENTIONS* (Jean-Louis MILLO, Annie BARBIER, Aline ZANI, Jean-François PIOVESANA)

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Emmanuel DELMOTTE.

Certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été
Effectuées le
Et la délibération expédiée à la
Sous-préfecture le